



CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JANVIER 2026
COMPTE-RENDU

Date de l'affichage du compte rendu : 27/01/2026

Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres Présents :

ASTROLOGI Tenessy, CARO Gérard, CONGE Pascal, COULET Brigitte, ESTEBAN Jean-Jacques, GASIGLIA Éric, GRISOUL Philippe, GROS Vincent, LE BONNIEC Maria, LONVIS Dominique, MARTIN Jean-Maurice, RAYNAUD Fabrice, VERGNET Anne, VOISIN Nicolas

Membres ayant donné procuration :

APARICIO Cloé à RAYNAUD Fabrice, RUY-BERGEON Anaïs à ASTROLOGI Tenessy

Membres absents :

,DEVOT Sylvie, LUNARDI Karine, MARCAIRE Sabine, PEITAVY Floriane, PIEYRE Laurence, SAIN Aimé, URSCH Jacky

Mme Brigitte COULET est élue secrétaire de séance.

Délibération	Objet de la délibération	Nature du vote		Décision
2026_01	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHESION A LA MISSION DE REMPLACEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'HERAULT	Pour : Contre : Abstention :	16 0 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
2026_02	TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION - EMPLOI PERMANENT	Pour : Contre : Abstention :	16 0 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
2026_03	APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE PERISCOLAIRE DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE SAINT-CHRISTOL	Pour : Contre : Abstention :	16 0 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
2026_04	APPROBATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EAJE « LOU GRAPPILLON »	Pour : Contre : Abstention :	16 0 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
2026_05	APPROBATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'EAJE « LOU GRAPPILLON »	Pour : Contre : Abstention :	16 0 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
2026_06	CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER ET TECHNIQUE POUR L'HEBERGEMENT ET LA MAINTENANCE DU LOGICIEL CART@ADS	Pour : Contre : Abstention :	16 0 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
2026_07	AUTORISATION DE VENTE PAR ANTICIPATION DE LOTS DANS LE CADRE DU PERMIS D'AMENAGER POUR LE PROJET DU POLE MEDICAL AVEC CONSTITUTION D'UNE GARANTIE FINANCIERE D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX	Pour : Contre : Abstention :	16 0 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Maire,
M. Jean-Jacques ESTEBAN

